



# CONSULTATION PUBLIQUE

OCPM.QC.CA

## Consultation publique

Projet de règlement P-07-017-1

### **Règlement modifiant le Règlement sur la construction, la transformation et l'occupation d'immeubles situés sur le site Contrecoeur (07-017)**

Le conseil municipal, lors de son assemblée du 21 août 2017 a adopté le projet de règlement P-07-017-1 intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur la construction, la transformation et l'occupation d'immeubles situés sur le site Contrecoeur (07-017) ».

L'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) tiendra une consultation sur ce projet de règlement et rendra accessible la documentation pertinente.

#### **OBJET DE LA CONSULTATION**

##### **Adoption d'un projet de règlement en vertu de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal**

Le projet de règlement P-07-017-1 modifie les dispositions du Règlement 07-017 en ajoutant une disposition finale prévoyant l'abrogation dudit règlement à compter de l'entrée en vigueur du Règlement 01-275-113 modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Mercier–Hochelaga-Maisonneuve (01-275). Ce règlement n'est pas susceptible d'approbation référendaire.

#### **DOCUMENTATION**

Les personnes et organismes intéressés à prendre connaissance du projet de règlement et de la documentation relative au projet sont invités à le faire, aux heures habituelles d'ouverture, à :

- ❖ Office de consultation publique de Montréal, 1550, rue Metcalfe, bureau 1414, et sur son site Internet : [www.ocpm.qc.ca](http://www.ocpm.qc.ca)

#### **ASSEMBLÉES DE CONSULTATION PUBLIQUE**

L'OCPM convie les personnes et organismes intéressés à participer à une séance d'information publique :

Le 13 septembre 2017

Église Saint-Justin

5055, rue Joffre, Montréal

19 h

La deuxième partie de la consultation, consacrée à l'audition des opinions des personnes qui désirent s'exprimer sur les projets, débutera au même endroit le 11 octobre, à 19 h. La date limite pour s'y inscrire ou pour déposer une opinion écrite est le 5 octobre.

Renseignements : Gilles Vézina à l'OCPM (514) 872-8510

Montréal, le 28 août 2017

Le greffier de la Ville de Montréal  
M<sup>e</sup> Yves Saindon